Contre la religion héréditaire et le voilement des fillettes

par

Pierre Marchand

Plan de la présentation

- Qu'entend-on par religion héréditaire ?
- ▶ D'où vient la religion héréditaire ?
- Pourquoi combattre la religion héréditaire ?
- Le voilement des fillettes
- Comment combattre la religion héréditaire ?
- L'école laïque et la loi 21
- ▶ Qui s'oppose à la loi 21 ?

Qu'entend-on par religion héréditaire ?

- La religion héréditaire n'a rien d'héréditaire au sens biologique du terme.
- C'est quand les enfants sont automatiquement identifiés à la religion de leurs parents.
- Souvent les parents imposent leur religion à leurs enfants en faisant de l'endoctrinement dès le plus jeune âge.



D'où vient la religion héréditaire ?

- ► Est-ce une hérédité biologique ? Plusieurs travaux, dont : *The God Gene par Dean Hamer (2005)*
 - ► Probablement pas
- Son origine remonte à la préhistoire
 - C'était la religion de la tribu
 - L'ancestralité dans l'animisme africain
 - C'est souvent la religion unique dans un pays comme au Québec d'antan

Pourquoi combattre la religion héréditaire?

- La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789
- La Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948
- La Charte Québécoise des droits et libertés de la personne en 1975
- La Charte Canadienne des droits et libertés en 1982
- Unanimement : tout citoyen doit jouir de la liberté de conscience et de religion
- Or tous les enfants naissent athées
- Les forcer à adopter une religion viole leur liberté de conscience
- Les parents ont le droit <u>d'instruire</u> leurs enfants au sujet de leur religion mais ils n'ont pas le droit de la leur imposer en les <u>endoctrinant</u>

Le voilement des fillettes

- « Les parents d'une fillette doivent lui couvrir le visage et lui imposer le voile (…) pour ne pas tenter les pervers » (Abdallah Daoud)
- ► Alors pourquoi ne pas voiler les petits garçons qui sont aussi victimes de pervers ?
- Comment ces fillettes peuvent-elles s'amuser et jouer à l'extérieur comme le font les autres et mener une vie normale d'enfant ?



Le voilement des fillettes

- ► Différence entre éducation et endoctrinement
 - Information vs coercition et parfois séduction
- Le voilement des fillettes est un exemple patent d'endoctrinement
- ► En particulier la cérémonie du serment du hijab



Comment combattre la religion héréditaire ?

- L'école publique doit être laïque
 - ▶ Même s'il y a prosélytisme à la maison, l'enfant est à l'abri du prosélytisme plusieurs heures par jour 5 jours par semaine et est en contact avec des enfants d'autres religions ou sans religion
- Il faut cesser de financer les écoles privées confessionnelles
 - Un État laïque ne finance aucune religion
 - Cesser de financer le prosélytisme à nos frais

L'école laïque et la loi 21

- ► La loi 21 est un pas en avant, même si
 - ► Elle ne s'applique pas au personnel non-enseignant des écoles publiques
 - Elle ne s'applique pas aux écoles privées alors qu'elles sont partiellement subventionnées par l'État québécois
 - ► Elle ne s'applique pas aux garderies, alors que c'est à cet âge que les enfants sont les plus vulnérables
- On considère que port de signes religieux est du prosélytisme
 - Passif : banalise l'affichage d'appartenance religieuse
 - Interne (même religion que celle de la famille) : incite les enfants à porter un jugement sur leur propre famille

L'école laïque et la loi 21

- ► La religion est une affaire d'adultes
- L'affiliation religieuse n'est pas une caractéristique immuable comme la couleur de la peau.
- On peut changer de religion et de culture
- Serait il possible d'en venir à privilégier un choix de religion libre, au plus tôt à l'adolescence ?

Qui s'oppose à la loi 21 ?

- ▶ Le ROC en entier
- ► La Commission scolaire anglophone de Montréal
- ► Amnistie internationale et <u>plusieurs</u> autres organismes tels que la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, CFI Canada, etc., etc., etc.
- Gérard Bouchard, Charles Taylor, Jacques Frémont
- Les religions, en particulier les mouvements islamistes
- Certains juges et certains avocats
 - ► La loi 21 est discriminatoire, infâme et systémique (?)
 - ► La loi 21 est raciste et islamophobe



